



Ref : ERG014

RÉFÉRENT PRAP

Devenir Référent PRAP dans son établissement afin d'assurer le suivi et le déploiement des mesures de prévention



Public

Toute personne souhaitant participer à la mise en œuvre et au suivi de la démarche PRAP dans son établissement



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Être titulaire du certificat PRAP (IBC ou 2S)



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Nous consulter

- ✓ Élaborer et animer un projet de prévention des TMS en concertation avec les acteurs concernés
- ✓ Savoir repérer les situations susceptibles de nuire à la santé des opérateurs et/ou d'entraîner des efforts excessifs ou
- ✓ Faire passer les messages de bonnes pratiques de manutention et d'économie d'effort dans l'établissement
- ✓ Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles sur les postes de travail
- ✓ Accompagner l'établissement dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures de prévention

Programme

LES ENJEUX SANTÉ ET SÉCURITÉ

Enjeux humains : statistiques et indicateurs sécurité

Enjeux financiers : Coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles

Enjeux réglementaires : obligation de sécurité de l'employeur et des salariés

LES SITUATIONS DE TRAVAIL

Analyse de situations de travail

Repérage des situations à risque

Conséquences sur la santé

LES MESURES DE PRÉVENTION

Les mesures d'améliorations techniques ou organisationnelles sur les postes de travail

Synthèse des préconisations des formations PRAP de l'établissement

Mise en place et suivi des mesures de prévention

LE PRAP AU QUOTIDIEN

Rôle du référent PRAP dans l'établissement

Sensibiliser le personnel sur la prévention des risques liés à l'activité physique au quotidien

Faire passer les messages de prévention

Suivi et évaluation des mesures de prévention avec les acteurs concernés

EXERCICES PRATIQUES ET MISES EN SITUATION ADAPTÉS A L'ACTIVITÉ DES PARTICIPANTS

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'apprentissage en groupe, Analyses de situation de travail, exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, grilles d'analyse de situation de travail...

Intervenant

Formateur PRAP spécialiste en ergonomie

Evaluation et validation

QCM

Délivrance d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Un recyclage tous les 24 mois est préconisé

Support remis aux stagiaires

Des supports dématérialisés sont remis aux stagiaires

Références réglementaires

Article R. 4541-8 du code du travail ; Référentiel INRS

Les + NEOMIS

- + Mises en situation adaptées à l'activité de chaque participant
- + Pédagogie interactive et participative
- + Garantie **minimum 60% de pratique**

98,3 % Taux de satisfaction
stagiaires
100 % Notre taux de réussite



Notre engagement qualité



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante
ACTIONS DE FORMATION